



## EXTRAIT

DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE

19<sup>e</sup> séance du mardi 10 mai 2022

Présidence de Mme Magali Crausaz Mottier, vice-présidente

### Le Conseil communal de Lausanne

- vu la pétition de M. Robert Fürst et consorts (18 sign.) : « *Café avec un policier* »
- vu le rapport de la Commission permanente des pétitions ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

*décide :*

de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 *litt. b)* du Règlement du Conseil communal.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal de Lausanne  
le mardi dix mai deux mille vingt-deux

La vice-présidente



Le secrétaire